CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1) APPLICATION DES CONDITIONS :
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de façon exclusive à toutes les ventes concluent par la société PHOS TRADE, tant pour son propre compte que pour celui de ses commettants. Toutes autres conditions n'engagent le vendeur qu'après confirmation écrite de sa part. Le seul fait de passer une commande ou d'accepter une offre du vendeur comporte l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales.

2) COMMANDES :
Les commandes ne sont définitives qu'après confirmation écrite de la part de l'acheteur. Bon de commande propre à l'acheteur, par télécopieur ou par courriel, aucune commande téléphonique ne sera prise en compte.

3) PRIX :
La liste des prix de PHOS TRADE, ne constitue pas une offre. La liste des prix, peut être modifiée unilatéralement sans information préalable. Tous les prix s'entendent Hors Taxes en euro (frais de transport maritime, droit de douane, taxes diverses à l'importation, assurances, transport routier…). Les marchandises sont facturées, au prix convenu dans la limite du délai d'option et des conditions économiques générales (taxes, taux de change…) au moment de la commande ou de l'ordre d'achat. Comme la plupart des produits sont indexés sur devise dollars USD, toute variation de moins 1% du cours de la devise par rapport à l'euro défini le jour de l'offre sera répercutée le jour de la facturation après accord écrit de l'acheteur.

4) LIVRAISON :
- Les délais de livraison indiqués par PHOS TRADE, sont donnés à titre indicatif et sous réserve des disponibilités d'approvisionnement. Leurs dépassements ne donnent pas lieu à annulation de la commande ou à des dommages et intérêts. Aucun retard ne peut donner lieu à annulation d'ordre ou de refus de marchandise. Aucune annulation unilatérale de commande ou d'ordre d'achat ne sera acceptée sans l'accord écrit de PHOS TRADE. En cas de rupture de stock ou de suppression du catalogue, d'un ou plusieurs articles commandés, PHOS TRADE en avisera l'acheteur et procédera à la livraison des existants.
- Sauf convention contraire, PHOS TRADE choisit librement le transporteur et transitaire.
- Les délais de livraison ne débuteront qu'à partir de la date de confirmation de la commande (commande écrite) par PHOS TRADE et réception du paiement, soit par virement de la totalité de la commande, soit par lettre de crédit à vue irrévocable et transférable de la totalité de la commande. Sauf disposition spécifique mentionnée par PHOS TRADE lors de son offre de vente. Si lors d'une précédente commande, l'acheteur n'a pas respecté l'une de ses obligations, PHOS TRADE pourra demander de fournir des garanties satisfaisantes.
- De convention expresse, en cas de force majeure ou d'événements tels que lock-out, grève, arrêt de travail total ou partiel dans l'usine du vendeur ou chez ses fournisseurs, épidémie, guerre, réquisition, incendie, inondation, avarie, sinistre, crash aérien, interruption ou retard dans les transports, mesures légales ou administratives empêchant, restreignant, retardant ou interdisant la fabrication ou l'importation de la marchandise, PHOS TRADE est dégagée de toutes responsabilités à la livraison. PHOS TRADE, tiendra informé l'acheteur des cas et des événements ci-dessus énumérés.

5) RECLAMATION :
A la réception des marchandises, l'acheteur doit immédiatement vérifier leur état et leur conformité par rapport au bon de commande ou ordre d'achat et exercer s'il y a lieu les recours contre le transporteur ou transitaire, même en cas d'expédition franco. Toutes les réclamations, doivent être formulées par écrit dans un délai de 24 heures à réception des marchandises. Toute absence de réserve sur le bon de livraison, vaudra acceptation définitive et irrévocable de la livraison. Les marchandises présentant des défectuosités d'origine, devront être retournées au siège de PHOS TRADE dans un délai de 24 heures, accompagnées de la photocopie du bon de livraison et du constat de défectuosité constatée. Les frais de retour, sont à la charge de l'acheteur.
Les produits commandés, ne sont ni repris, ni échangés.

6) GARANTIE :
Les produits sont garantis pendant 1 an par certains constructeurs 2 et 3 ans par d'autres constructeurs. Les garanties des produits sont mentionnées lors de la soumission des offres commerciales.
PHOS TRADE, ne peut être responsable au titre des pannes et / ou dommages résultant directement ou indirectement de tout entreposage sans protection, toutes négligences, erreur de raccordement ou de manipulation, entretien et usage d'équipements non conforme aux spécifications techniques du fabricant consigné dans le manuel d'utilisation ou, plus généralement une utilisation défectueuse ou maladroite. Tout ajout de dispositifs complémentaires ou accessoires de l'équipement non conforme aux spécifications techniques. Toutes modifications ou transformations mécaniques, électroniques, électriques ou autres apportées à l'équipement ou à ses dispositifs de raccordement par toute personne.

7) RESERVE DE PROPRIETE :
PHOS TRADE, se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'à paiement intégral de leur prix en principal et accessoire, en application de la loi du 12 mai 1980. L'inexécution par l'acheteur de ses obligations de paiement, pour quelque cause que se soit, confère au vendeur le droit d'exiger le paiement immédiat des marchandises. En cas de désaccord ou de refus, le paiement pourra être obtenu par simple ordonnance de référé rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce d'Evry.

8) PAIEMENT :
Les modes de règlements sont entendus lors de la commande définitive entre PHOS TRADE et l'acheteur. Le mode de règlement définitif est alors rappelé sur les devis, offres et factures émises par PHOS TRADE. Sauf conditions particulières expressément écrites.. En cas de recours par la voie contentieuse, PHOS TRADE est en droit de réclamer à l'acheteur le remboursement des frais de toutes sortes liées à des poursuites.

9) ATTRIBUTION DE JURIDICTION :
De façon expresse, il est donné attribution de juridiction aux tribunaux compétents d'Evry pour toute contestation pouvant surgir entre les parties.
L'acheteur déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente de la société PHOS TRADE ci-dessus reproduites et de les accepter expressément et sans réserve.